



## Problèmes de location suite à vétusté de la maison

Par **jamoi**, le **27/02/2010** à **10:32**

Bonjour,

Depuis le 5 septembre mon fils louait via une agence immobilière "Gestion Value" de Maubeuge, une maison située à Berelles. Dès leur entrée effective dans la maison les ennuis ont commencé : 1) il n'y avait pas d'eau (mon fils a un bébé de 5 mois), après 15 jours, l'intervention de Noréade qui n'avait pu ouvrir les compteurs suite à un problème de pièce manquante au compteur et après maints coups de fil à l'agence, mon fils a eu le numéro d'appel d'une dame de la profession amie du propriétaire qui est venue réparer. Après 3 jours, il s'est avéré qu'il n'y avait pas d'eau chaude, après quelques jours d'eau froide, la dame est revenue et a constaté qu'il fallait changer le boiler. Le temps de l'acheter et de venir le placer une semaine était encore passée. Nous étions à la mi octobre quant il ont constaté un problème d'humidité dans la cuisine, appel à cette dame qui est venue réparer le mur. Les loyers de septembre, octobre, et novembre avaient été payés (678 euros mensuel) quand il a constaté l'hiver venant que malgré les radiateurs électriques à fond, la température ne dépassait pas les 18°, une fuite était apparue dans le WC et mon petit fils avait déjà fait 3 bronchites. le 15 décembre il a décidé de donner son renon de 3 mois, en effet le gel était apparu et la température était de 12° dans la maison. Un courrier recommandé a été envoyé à l'agence pour signaler que vu les problèmes le loyer de décembre ne serait pas payé. Mon fils et sa famille ont du aller vivre en intermittence dans sa belle famille. au mois de janvier ils se sont retrouvés sans électricité, donc sans chauffage car une court circuit avait eu lieu dans le compteur, un nouveau recommandé à été envoyé à l'agence. Entretemps mon fils avait trouvé un autre logement et début février, donc 2 mois après, il y avait un courrier disant qu'un réparateur allait passer. Monfils a téléphoné en disant qu'il était un peu tard. Il a de plus reçu le 4 février, de Gestion value" un avis de poursuites. Quels recours avons nous ? certains murs de la maison sont plein de champignons, qui pouvons nous contacter pour connaître les sanctions possibles. Merci de me répondre car nous sommes effondrés.